BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1210

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VANNES

Ventes et cessions

491 096 939 RCS Vannes.
PNR TECHNOLOGIES.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 9000.00 EUR.
Adresse : 61b, Rue du Vincin, 56000 Vannes.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : GALLES INFORMATIQUE Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 € Siège social : PIBS 2 – 16 rue Alfred Kastler 56000 VANNES RCS VANNES 491 097 440 PNR TECHNOLOGIES Société à Responsabilité limitée au capital de 9.000 € Siège Social : 61B rue du Vincin 56000 VANNES R. C. S. VANNES 491 096 939 AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIÉTÉ PNR TECHNOLOGIES PAR LA SOCIÉTÉ GALLES INFORMATIQUE Aux termes d'un acte sous seing privé en date à VANNES du 21 janvier 2022, la société PNR TECHNOLOGIES (absorbée) envisage de transmettre l'ensemble de son patrimoine à titre de fusion à la société GALLES INFORMATIQUE (absorbante). Au regard de son bilan au 31 août 2021, l'actif et le passif de la société PNR TECHNOLOGIES dont la transmission à la société GALLES INFORMATIQUE est prévue, s'élèvent à : -Actif : 16.745 euros -Passif :10.150 euros faisant ressortir un actif net de :6.595 euros L'opération prendra effet de façon rétroactive sur le plan comptable et fiscal au 1er septembre 2021, les opérations de la société PNR TECHNOLOGIES réalisées depuis cette date devant être considérées comme accomplies par la société GALLES INFORMATIQUE. Le rapport d'échange est fixé à 3 parts de la société absorbée PNR TECHNOLOGIES contre 5 parts de la société absorbante GALLES INFORMATIQUE (sous réserve que la société absorbante procède au préalable à une réduction de son capital social de 13.500 € par diminution de la valeur nominale des parts). Compte tenu du rapport d'échange proposé, la société absorbante augmentera son capital de 1.500 euros par création de 1.500 parts sociales nouvelles, d'un montant nominal fixé à 1 euro chacune. Le montant prévu de la prime de fusion est de 5.095 euros. Les créanciers des sociétés GALLES INFORMATIQUE et PNR TECHNOLOGIES, dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L 236-14 et R.236-8 du Code de Commerce. Le projet de fusion a fait l'objet, pour chacune des sociétés GALLES INFORMATIQUE et PNR TECHNOLOGIES, de dépôts, les 24 janvier 2022 au G.T.C. de VANNES. Pour GALLES INFORMATIQUEPour PNR TECHNOLOGIES Messieurs Christophe AL NAJJARMessieurs Christophe AL NAJJAR Et Thierry PERRAULTEt Thierry PERRAULT GérantsGérants.